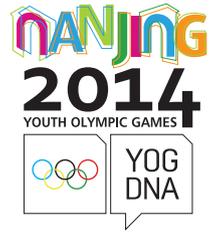




Brochure Explicative des Sports

Sports équestres





Brochure Explicative des Sports

Sports équestres



Nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer que les informations contenues dans cette brochure soient exactes et à jour au moment de sa publication. Veuillez cependant noter que la brochure comporte de nombreux aspects et des modifications pourront intervenir entre la date de sa publication et les Jeux. Les délégations sont priées de se référer au site officiel de Nanjing 2014 et consulter le Centre d'information des événements (EIC) situé au YOY (Village olympique de la jeunesse) et le SID (Comptoir d'informations sportives) installé sur le site de compétition pour des informations détaillées et à jour qui ne sont pas présentées dans cette brochure.

À propos des Brochures explicatives des sports

Les Brochures explicatives des sports que vous allez lire vous présentent en détail chaque sport qui sera pratiqué en compétition aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, Nanjing 2014. Elles fournissent également des informations dans des domaines clés qui peuvent être intéressants ou importants pour toutes les équipes participantes.

Chaque brochure est divisé en plusieurs sections: des informations sportives spécifiques sur des sujets tels que le format et le calendrier des compétitions, l'entraînement et le système de qualification, les coordonnées utiles.

Toutes les informations contenues dans cette brochure explicative sont correctes au moment de leur publication. Veuillez cependant noter que des informations pourront être modifiées entre cette date et les Jeux. Il est conseillé aux CNO de consulter le site officiel des 2es Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été, Nanjing 2014 pour les mises à jour importantes.

Nous vous souhaitons par avance un bon séjour à Nanjing.

Catalogue

1. Coordonnés utiles	1
2. Activités et dates importantes	3
3. Épreuves et quotas	3
4. Système de qualification.....	4
5. Période de qualification	6
6. Format de la compétition	7
7. Règles de la compétition et procédures	9
8. Tenue et équipement	11
9. Contrôle du dopage	11
10. Site de compétition	12
11. Calendrier de la compétition	12
12. Informations relatives aux sessions d'entraînement	13
13. Médailles.....	14
14. Cérémonies des vainqueurs	14



1. Coordonnés utiles

1.1 FÉDÉRATION ÉQUESTRE INTERNATIONALE (FEI)

Président : HRH Princess Haya Bint AL Hussein

Secrétaire Général & PDG : Ingmar De Vos

Adresse postale : Fédération Équestre Internationale (FEI)

HM King Hussein 1 Building,

Chemin de la Joliette 8

1006 Lausanne

Suisse

Tél. : +41 21 310 47 47

Fax : +41 21 310 47 60

E-mail : ingmardevos@fei.org

Site Internet : <http://www.fei.org>

1.2 ASSOCIATION ÉQUESTRE CHINOISE (CEA)

Président : Li Nianxi

Adresse postale : No.5, West Laoshan Road

Shijingshan District,

Beijing 100049

Chine

Tél. : +86 10 6888 2288

Fax : +86 10 6886 2596

E-mail : cea@horse.org.cn

Site Internet : <http://equestrian.sport.org.cn>

1.3 PERSONNE DE LA FI À CONTACTER POUR LES JOJ

Nom : John Roche

Adresse postale : Fédération Équestre Internationale (FEI)

HM King Hussein 1 Building,

Chemin des Délices 9. 10061 Lausanne

Suisse

Tél. : +41 21 310 47 47

Fax : +41 21 310 47 60

E-mail : John.Roche@fei.org

1.3.1 Assistant de personne de la FI à contacter pour les JOJ

Nom : Marysa Zourelì

Adresse postale : Fédération Équestre Internationale (FEI)

HM King Hussein 1 Building,

Chemin de la Joliette 8

1006 Lausanne

Suisse

Tél. : +41 21 310 47 47

Fax : +41 21 310 47 60

E-mail : Marysa.Zourelì@fei.org

1.4 DÉLÉGUÉ D'ÉVÉNEMENT

Nom : Paul Weier

Adresse postale : Post box 223, 8353 ELGG,

Suisse

Tél. : +41 79 609 55 71

E-mail : weierpaul@gmail.com

1.5 DIRECTION DE LA COMPÉTITION

Directeur de la compétition : Zhang Kai

Tél. : +86 139 1199 0562

E-mail : zhangkaishou@163.com

Assistant du directeur de la compétition : Wang Shen

Tél. : +86 180 2014 0995

E-mail : wangshen@nanjing2014.org



2. Activités et dates importantes

Date	Heure	Réunion	Lieu
13 .08.2014	15h00	Réunion technique (Chefs d'équipes + Athlètes +Officiels)	Salle de briefing - Site des sports équestres des JOJ
14.08.2014	09h00	1ère inspection des chevaux	Site des sports équestres des JOJ
14.08.2014	10h00	Tirage du sort pour les chevaux	Site des sports équestres des JOJ
14.08.2014	10h30	Réunion technique des Chefs d'équipes et technique	Salle de briefing Site des sports équestres des JOJ
18.08.2014	18h00	Tirage du sort officiel pour les épreuves par équipes	Site des sports équestres des JOJ
22.08.2014	09h00	2e inspection des chevaux	Site des sports équestres des JOJ
22.08.2014	10h00	Tirage du sort officiel pour les épreuves individuelles	Site des sports équestres des JOJ

3. Épreuves et quotas

3.1 ÉPREUVES

Épreuves mixtes (2)
Épreuves individuelles
Épreuve par équipes continentales

3.2 QUOTAS

Catégorie	Places de qualification	Places pour pays hôte	Places d'universalité	Total
Total	26	1	3	30

3.3 QUOTA DU CNO

	Quota maximal par CNO
Total	1

4. Système de qualification

4.1 ADMISSION DES ATHLÈTES

4.1.1 Pour être admis aux Jeux Olympiques de la Jeunesse en saut d'obstacles, les athlètes doivent être nés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1997.

4.1.2. Tous les athlètes participant aux JOJ doivent avoir obtenu un Certificat de capacité dans l'une des épreuves suivantes :

- Championnats d'Europe juniors de 2013;
- Championnats juniors d'Amérique du Nord de 2013;
- Championnats juniors des Amériques de 2013;
- Challenge mondial FEI de saut d'obstacles catégorie A;
- Compétition du Grand Prix CSI1*;
- Compétition du Grand Prix CSI2*.

Chaque athlète ne doit pas avoir plus de huit pénalités au premier tour de l'une ou l'autre de ces compétitions pour obtenir un Certificat de capacité. Les athlètes attribués de la place d'université doivent aussi avoir le Certificat de capacité.

4.1.3 Les Certificats de capacité doivent être obtenus entre le 1er avril 2013 et le 31 mai 2014.

4.2 PERFORMANCE ET REPRÉSENTATION CONTINENTALE

4.2.1 Groupes de CNO

Veuillez noter que le terme 'groupe' utilisé dans ce document fait référence. aux six zones géographiques suivantes qui ont été définies pour les besoins de la qualification.

- a) Europe
- b) Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique, Amérique centrale et les îles des Caraïbes)



- c) Amérique du Sud
- d) Asie
- e) Australasie
- f) Afrique

Chaque groupe sera idéalement représenté par cinq participants.

4.2.2 Système de sélection

Veuillez noter que le résultat qualifie le CNO et non les cavaliers. La sélection des athlètes est faite par les CNO.

Le nombre total de participants sera de 30 et aucun CNO ne pourra être représenté par plus d'un athlète.

4.2.3 Places d'universalité

Sur les 30 places disponibles, le CIO peut attribuer, jusqu'à six (6) places d'universalité, avec un maximum d'un (1) concurrent par CNO. Ce processus sera finalisé en mars 2013. L'attribution des places d'universalité dictera le nombre de places restantes disponibles.

Une fois que les places d'universalité ont été attribuées, les places restantes seront complétées selon la procédure de qualification qui garantit cinq athlètes pour chaque groupe.

4.2.4 Épreuves de sélection

Les CNO se qualifieront grâce aux épreuves suivantes :

Europe	Championnats d'Europe juniors de 2013 (classification individuelle)	
Amérique du Nord	Les deux CNO les mieux classés aux championnats d'Amérique du Nord juniors de 2013 pour le Canada, les États-Unis, le Mexique (classification individuelle) Les CNO des trois athlètes les mieux classés au Challenge Mondial FEI pour le classement des îles des Caraïbes et l'Amérique Centrale	
Amérique du Sud	Championnats des Amériques juniors de 2013 (classification individuelle)	
Asie	Challenge Mondial FEI de saut d'obstacle de 2013	Catégorie A
Australasie	Challenge Mondial FEI de saut d'obstacle de 2013	Catégorie A

Afrique	Challenge Mondial FEI de saut d'obstacle de 2013	Catégorie A
---------	--	-------------

4.3 REPRÉSENTATION DU PAYS HÔTE

Un athlète du CNO hôte, tranche d'âge correcte dont le Certificat de Capacité a été obtenu entre le 1er avril 2013 et le 31 mai 2014 dans une compétition de Grand Prix à un CSI1* ou CSI2* ou au Challenge Mondial FEI de saut d'obstacles catégorie A peut être sélectionné pour les JOJ.

Si le CNO hôte sélectionne un athlète, le nombre d'athlètes se qualifiant selon la procédure de qualification pour son groupe sera réduit d'une unité.

5. Période de qualification

Date	Échéance
Mars 2013	Validation de l'attribution finale des places d'universalité par la commission tripartite des JOJ
1er avril - 31 décembre 2013	Période de qualification pour les JOJ 2014
1er avril 2013 - 31 mai 2014	Période d'obtention d'un Certificat de Capacité pour les athlètes
16 - 21 Juillet 2013	Championnats d'Europe juniors de 2013 Vejer de la Frontera (ESP)
17 - 21 Juillet 2013	Championnats junior d'Amérique du Nord de 2013, Lexington KY (USA)
18 - 22 septembre 2013	Championnats juniors des Amériques de 2013 Rosario (ARG)
1er avril 2013 -31 décembre 2013	Challenge Mondial des FEI de saut d'obstacles – Catégorie A – L'îles des Caraïbes et Amérique centrale Challenge Mondial des FEI de saut d'obstacles – Catégorie A – Asie Challenge Mondial des FEI de saut d'obstacles – Catégorie A – Australasie Challenge Mondial des FEI de saut d'obstacles – Catégorie A – Afrique
1er avril 2013 - 31 mai 2014	CSI1*
1er avril 2013 - 31 mai 2014	CSI 2*



Date	Échéance
8 juillet 2014	Date limite d'inscription nominative pour tous les sports
16 – 28 août 2014	2es Jeux Olympiques d'été – Nanjing 2014

6. Format de la compétition

Toutes les montures participant seront fournies par NYOGOC. Trente cavaliers participeront au saut d'obstacles, une des disciplines des sports équestres aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014. Les couples cavalier/cheval sautent une série d'obstacles tous conçus pour tester l'habileté du cavalier et du cheval. Des pénalités sont attribuées pour des fautes telles qu'un obstacle renversé en sautant, des refus et un dépassement de temps.

Après l'inspection des chevaux, ceux-ci seront attribués aux athlètes par tirage au sort. Le tirage au sort pour le couple cavalier/cheval sera le même pour les épreuves individuelles et par équipes. Avant le début de chaque épreuve, un tirage au sort séparé, sera effectué pour établir l'ordre de départ.

La compétition est composée de deux épreuves : le saut d'obstacles par équipes et le saut d'obstacles individuel.

6.1 ÉPREUVE DE SAUT D'OBSTACLES PAR ÉQUIPES

L'épreuve de saut d'obstacles par équipe comporte deux manches: la manche 1 et la manche 2.

Six équipes au total participent à l'épreuve de saut d'obstacles par équipes (une équipe par continent). Une équipe est constituée de cinq couples cavalier/cheval au maximum. Toutes les équipes participent aux deux phases. Dans chaque phase, le résultat de l'équipe est obtenu en additionnant les trois points de pénalité les plus bas des 5 cavaliers. Ces résultats des équipes à la phase 1 sont utilisés pour établir la liste de départ pour la phase 2. Le classement final de l'épreuve par équipes est calculé en additionnant les points cumulés par les équipes dans les deux phases (les trois

points de pénalité les plus bas sur les 5 cavaliers). Si deux équipes ou plus sont à égalité de points de pénalité pour la première, deuxième ou troisième place, elles seront départagées lors d'une épreuve de barrage.

Ordre de départ

L'ordre de départ des équipes à la 1^{ère} manche sera déterminé par un tirage au sort. Comme il s'agit d'une compétition par équipes continentales, l'ordre de départ dans chaque équipe sera décidé par le chef d'équipe.

L'ordre de départ des équipes à la 2^e manche suivra l'ordre inverse du total des pénalités encourues par les 3 meilleurs athlètes de chaque équipe à la 1^{ère} manche. Les équipes qui sont à égalité au nombre de pénalités conserveront l'ordre de départ à la 1^{ère} manche.

L'ordre de départ dans le barrage éventuel suivra l'ordre de départ fixé pour la 2^e manche. Si plus d'un barrage sont nécessaires pour déterminer les trois premières places, le barrage pour la troisième place doit précéder les barrages pour la première et la deuxième place et l'ordre de départ de ce barrage sera le même que lors de la deuxième manche.

6.2 ÉPREUVE DE SAUT D'OBSTACLES INDIVIDUEL

L'épreuve de saut d'obstacles individuel comporte deux manches, la manche A et la manche B. Tous les couples cavalier/cheval participent aux deux phases.

Les résultats de la manche A sont utilisés pour établir la liste de départ pour la manche B. Le classement final des cavaliers est établi en fonction du nombre total de points de pénalité accumulés dans les deux manches (moins de points = meilleur classement). Si deux cavaliers ou plus sont à égalité de points de pénalité pour la première, deuxième ou troisième place, ils seront départagés lors d'un barrage.

Ordre de départ

L'ordre de départ de la manche A sera établi par un tirage au sort.



L'ordre de départ de la manche B suivra l'ordre inverse du total des pénalités encourues lors de la manche A. L'athlète avec le plus grand nombre de pénalités prendra le départ en premier; l'athlète avec le moins de pénalités prendra le départ en dernier. Les athlètes qui sont à égalité au nombre de pénalités conservent le même ordre de départ fixé à la manche A.

6.3 DIFFÉRENCES ENTRE LES CHAMPIONNATS CONTINENTAUX JUNIORS ET LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

Pour avoir le droit de participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), les cavaliers doivent être nés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1997. En outre, les cavaliers doivent avoir un Certificat de Capacité. **Celui-ci peut être obtenu aux championnats continentaux juniors, au Challenge Mondial FEI catégorie A ou aux Compétitions du Grand Prix CSI1* ou CSI2* pendant la période de qualification en ayant terminé la première manche de ces compétitions avec un score de huit pénalités maximum.**

Quota par CNO : un athlète au maximum par CNO.

La différence principale entre les Jeux Olympiques de la Jeunesse et les championnats continentaux est que les chevaux seront fournis par le Comité d'organisation des JOJ.

7. Règles de la compétition et procédures

La qualification est obtenue en remplissant les critères de performance minimum lors de compétitions ou niveaux de compétition indiqués pendant la période du 1er avril 2013 au 31 mai 2014.

Au total, 30 cavaliers pourront participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (6 équipes continentales de 5 cavaliers). Le Comité d'organisation planifiera des sessions d'entraînement et d'échauffement avant la compétition sur le terrain principal ou tout autre endroit selon le règlement de la FEI.

Les six continents qui participeront à l'épreuve par équipes seront l'Afrique, l'Asie, l'Australasie, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Les équipes peuvent être constituées de cavaliers provenant de continents différents.

Le parcours des 12 obstacles (deux manches de la compétition par équipes, une hauteur de 120 cm, et deux manches - la manche A, 12 obstacles, la manche B, 8 obstacles de la compétition individuelle, une hauteur de 130cm. La vitesse pour les épreuves individuelles et par équipes est de 350 mètres/minute) est aménagé sur un terrain clos. Divers attributs sont testés dans la discipline (vitesse, précision, puissance, etc.).

Mais l'objectif reste toujours le même :

terminer le parcours dans le temps accordé sans faire de faute.

C'est-à-dire faire un sans faute. Si une partie d'un obstacle est renversée ou si le cheval refuse de sauter, le cavalier accumule des « fautes » et une chute du cheval ou du cavalier **entraîne l'élimination du couple.**

7.1 RÈGLES DE DÉPARTAGE

Toutes les égalités pour les médailles dans les épreuves individuelles ou par équipes seront départagées par un barrage. Tous les cavaliers de l'équipe prennent part au barrage éventuel. Si plus d'un barrage s'avère nécessaire pour déterminer le classement de médailles, le barrage pour la 3e place aura lieu avant le barrage pour les 1ère et 2e places.

7.1.1 Épreuve par équipes en saut d'obstacles

Le score dans le barrage est obtenu en additionnant les pénalités encourues par les trois meilleurs concurrents de chaque équipe, mais en cas de nouvelle égalité aux points de pénalité, le temps de ces trois concurrents dans le barrage sera additionné pour déterminer l'équipe gagnante ainsi que les équipes classées aux 2e et 3e places. Les équipes qui sont à égalité aux pénalités totales pour les autres places sont classées ex aequo.



7.1.2 Épreuve individuelle en Saut d'obstacles

En cas d'égalité de pénalités et de temps pour le classement des médailles après le premier barrage, un second barrage sera disputé sur le même parcours. S'il y a encore d'égalité de pénalités et de temps après le second barrage, les concurrents concernés seront classés ex-æquo.

7.2 RÈGLES DE DISQUALIFICATION

Une disqualification signifie qu'un concurrent/une concurrente et son cheval ne peut plus prendre part à l'épreuve en cours ou à toute d'autre épreuve de la compétition.

7.3 RÉCLAMATIONS / APPELS

Selon les règles de la FEI, les CNO peuvent déposer une réclamation ou faire appel.

8. Tenue et équipement

Le cheval sera présenté et clairement identifié et devra porter la bride habituellement utilisée. La bride et le mors dans lesquels le cheval est représenté doivent être utilisés tout au long de l'épreuve, à moins que le Comité d'Organisation et le Délégué Technique donne son autorisation pour les changer. La selle est fournie par le Comité d'Organisation.

Les athlètes peuvent utiliser leur selle personnelle pourvu qu'elle ait été vérifiée par le Délégué Technique. Les bottes qui sont portées par tous les chevaux seront fournies par le Comité d'organisation et doivent être portées tout au long de l'épreuve.

La tenue portée et l'équipement utilisé par les athlètes et les autres participants aux compétitions de sports équestres des Jeux Olympiques de la Jeunesse devront être conformes aux Statuts et au Règlement Technique de la FEI et au texte d'application de la Règle 50 de la Charte Olympique.

9. Contrôle du dopage

L'équipe de contrôle du dopage Nanjing 2014 sera chargée de planifier et de mettre en œuvre le programme de contrôle du dopage

conformément au *Code mondial antidopage*, aux *Règles d'antidopage* du CIO et aux autres normes internationales en vigueur.

Le programme de Contrôle du Dopage précisera les activités de contrôle du dopage qui seront mises en œuvre lors des Jeux, y compris les procédures de notification, le prélèvement de l'échantillon, le stockage et le transport au laboratoire de l'Agence antidopage de Chine agréée par l'Agence mondiale antidopage

Le programme a pour objectif de maintenir la dignité du Mouvement Olympique et de protéger le droit fondamental des athlètes de participer aux sports propres, de façon à promouvoir la santé, la justice et l'égalité des athlètes dans les événements sportifs.

Les échantillons biologiques y compris les échantillons d'urine et de sang prélevé auprès des athlètes sélectionnés depuis le jour d'ouverture officielle du YOJ jusqu'au jour de la Cérémonie de Clôture de Nanjing 2014 (du 12 août au 28 août 2014). Tous les échantillons seront envoyés au laboratoire de l'Agence antidopage de Chine pour analyse.

10. Site de compétition

Nom	Distance du YOJ	Temps de route	Capacité
Xinzhuang Site des Sports Équestres	22km	40min	1 500

11. Calendrier de la compétition

Jour -3	13 août (Mercredi)
15h00	Réunion technique
Jour -2	14 août (Jeudi)
09h00	1ère inspection de chevaux
10h00	Tirage au sort pour les chevaux
10h30	Réunion technique
Jour -1	15 août (Vendredi)



0800-1700	Entraînement
Jour 0	16 août (Samedi)
0800-1700	Entraînement
Jour 1	17 août (Dimanche)
0800-1700	Entraînement
Jour 2	18 août (Lundi)
0800-1700	Session d'échauffement
Jour 3	19 août (Mardi)
15h30-17h00	Tour par équipes 1
Jour 4	20 août (Mercredi)
15h30-17h00 17h00-17h30	Tour par équipes 2 Cérémonie des Vainqueurs
Jour 5	21 août (Jeudi)
0800-1700	Entraînement
Jour 6	22 août (Vendredi)
09h00 10h00	2e inspection de chevaux Tirage au sort pour les épreuves individuelle Tour A
0800-1700	Entraînement
Jour 7	23 août (Samedi)
15h30 -17h00	Tour en individuel A
Jour 8	24 août (Dimanche)
15h30 -17h00 17h00-17h30	Tour en individuel B Cérémonie des Vainqueurs

Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction des inscriptions finales.

12. Informations relatives aux sessions d'entraînement

12.1 POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENTRAÎNEMENT

Les sessions d'entraînement seront attribuées à chaque groupe continental sur base d'une rotation. Deux groupes continentaux s'entraîneront lors de chaque session.

Le programme des sessions d'entraînement sera transmis à

chaque CNO participant à son arrivée dans le Village des Jeux Olympiques de la Jeunesse, car les sessions d'entraînement seront attribuées par le directeur de la compétition.

Les CNO ne sont pas tenus de confirmer leurs sessions d'entraînement. L'attribution des sessions d'entraînement s'effectuera strictement et aucune modification et ni ajout ne sont autorisés.

13. Médailles

Les trois premiers des finales dans les épreuves individuelles et par équipes recevront respectivement une médaille d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze.

14. Cérémonies des vainqueurs

Les cérémonies des vainqueurs seront organisées en accord avec les règlements prévues dans le *Manuel d'événement* des JOJ du CIO.

Les cérémonies des vainqueurs auront lieu à la fin de chaque finale sur l'aire de compétition (FOP). Les médaillés seront invités sur un podium pour recevoir les médailles et les mascottes selon l'ordre suivant : le bronze, l'argent et enfin l'or. Lors de la cérémonie, l'hymne du CNO du /des médaillé(s) d'or sera joué, et pendant ce temps les drapeaux des CNO des médaillés seront hissés. Pour les épreuves rassemblant des équipes internationales, le drapeau du CIO sera hissé et l'hymne du CIO sera joué.



Partageons les Jeux Partageons nos rêves